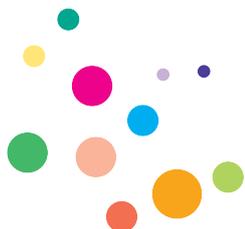




1

## LES OBJECTIFS de la clause sociale

- réserver, dans le cadre des marchés publics, des heures de travail, à des personnes éloignées de l'emploi
- s'inscrire dans une politique de responsabilité sociale,
- le retour ou l'accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées,
- accompagner les publics en difficultés,
- renforcer la politique de cohésion sociale et de lutte contre l'exclusion.



2

## POUR quel public ?

- les bénéficiaires des minimas sociaux,
- les demandeurs d'emploi longue durée,
- les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans,
- les parents isolés,
- les habitants des Zones Urbaines Sensibles,
- les travailleurs handicapés,
- les jeunes sans qualification âgés de 16 à 25 ans.



4

## UNE APPLICATION simple

Les entreprises ont 3 possibilités pour la mise en œuvre de la clause sociale :

- embauche directe de personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle,
- mutualisation des heures d'insertion : l'entreprise est en relation avec un organisme extérieur qui met à sa disposition des salariés en insertion. Il peut s'agir d'une entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) ou d'un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GÉIQ),
- passer un contrat avec une entreprise d'insertion (EI) locale.



5

## LES STRUCTURES D'INSERTION partenaires du dispositif

**GEIQ BTP 63 – 21, avenue Marx Dormoy  
63000 Clermont-Ferrand**

Mise à disposition de personnes inscrites dans un parcours alternant temps de formation et accompagnement individuel

Tél : 04 73 35 60 75 – Mail : geiqbtp63@orange.fr

**Les ETTI (Entreprises de travail temporaire d'insertion)**

Mise à disposition de personnes dans les entreprises, législation du travail temporaire

- ADEF+

1, rue Gravenoire – 63000 Clermont-Ferrand

Tél : 04 73 17 35 21 – Mail : clermont@adefplus.com

- Inser'ADIS (travailleurs handicapés)

37, rue des Frères Lumière – 63100 Clermont-Ferrand

Tél : 04 73 23 30 28 – Mail : inseradis@inseradis.com

- Job Inter

33 et 37, rue de Gomel – 63000 Clermont-Ferrand

(à compter de juin 2013 : nouvelle adresse rue Félix Mézard)

Tél : 04 73 23 45 30 – Mail : contact@jobinter.fr



3

## UN TERRITOIRE de projets, de services, de chantiers

**Le rôle de la Cellule Emploi Grands Chantiers :**

- travailler avec les maîtres d'ouvrage au calibrage des clauses sociales (calcul du nombre d'heures d'insertion),
- mettre en œuvre la clause sociale en informant sur l'offre d'insertion et en apportant un soutien au recrutement (diffusion de l'offre, préparation des candidats),
- suivre l'exécution avec l'entreprise attributaire et préparer les éléments de l'évaluation.

